



Communiqué de presse

Cofidis investit le marché du C to C pour proposer, avec la start-up Tripartie, une solution de sécurisation et de paiement des transactions

- Cofidis, un des principaux acteurs du crédit à la consommation, investit le marché de la vente entre particuliers. Première étape de ce développement : le partenariat noué avec la start-up Tripartie, qui permet aux sites de vente entre particuliers d'améliorer significativement leur expérience utilisateur, sur trois leviers majeurs : sécurité, confiance et paiement en plusieurs fois.
- La solution développée par Cofidis et Tripartie, à destination des plateformes C to C, est globale et clé en main : vérification des transactions, garantie de qualité des biens échangés, prévention et résolution des litiges entre utilisateurs, et le paiement en plusieurs fois.

Villeneuve d'Ascq, le 10 février 2021 – Cofidis, un des principaux acteurs du crédit à la consommation et du paiement fractionné en France, s'associe à Tripartie, start-up basée à la Station F. Spécialisée dans la sécurisation des échanges entre particuliers, la Fintech appartient à la deuxième promotion du Future 40, désignant les start-ups les plus prometteuses de cet écosystème. Ensemble, Cofidis et Tripartie déploient une solution globale de sécurisation de la chaîne d'achat.

Cette solution, destinée aux plateformes C to C, propose une expérience utilisateur optimale. Les particuliers ont la possibilité de payer en 3 ou 4 fois avec leur carte bancaire et peuvent vendre et acheter des biens et services en toute sécurité, grâce aux fonctionnalités suivantes :

- Vérification des transactions en temps réel
- Sécurisation des paiements
- Prévention et résolution des litiges utilisateurs

La vente de biens entre particuliers est un marché en pleine expansion : 68% des Français en ont fait une véritable habitude de consommation* et ne se limitent plus aux produits d'habillement pour se tourner également vers d'autres types de produits comme le mobilier, les produits High Tech, l'électroménager, etc. Cependant, une vente entre particuliers sur cinq débouche actuellement sur une insatisfaction de l'une ou l'autre des parties*. Aujourd'hui, peu de plateformes C to C proposent un service de résolution de litige pour accompagner leurs utilisateurs.

« Cofidis est fière de cette collaboration qui répond aux nouveaux usages de consommation des Français. Alors que le marché de la seconde main se développe fortement, nous nous réjouissons de collaborer avec Tripartie afin d'améliorer l'expérience utilisateur sur les sites de vente entre particuliers : plus de sécurité, la possibilité de payer en plusieurs fois et une intégration parfaite dans l'écosystème du site en vente en ligne », déclare Arnaud Le Gall, Directeur des partenariats chez Cofidis.

Victorien De Doncker, Président de Tripartie, ajoute : *« Notre solution ouvre de nouvelles possibilités pour les acteurs de la seconde main en renforçant la confiance et la sécurité de leur plateforme. A travers cette solution développée avec Cofidis, nous favorisons l'acte d'achat, grâce à une fiabilité de la transaction, le règlement des litiges et le paiement en plusieurs fois. »*

* Fevad 2019

** Etude du cabinet Boston consulting Group en 2020

*** Fevad en décembre 2020 sur l'évolution du panier moyen sur internet

**** Enquête Cofidis / CSA Research « Le rapport des Français au crédit à la consommation », en octobre 2020

Le boom de l'achat/vente entre particuliers et du paiement en plusieurs fois sur Internet

Le marché de l'achat / vente entre particuliers sur Internet connaît une forte croissance (lors des cinq prochaines années, la croissance mondiale du marché de la seconde main devrait être comprise entre 15% et 20% par an**).

L'intérêt développé par les Français pour ce marché C to C a entraîné une augmentation du panier moyen (59 euros en moyenne***) et donc la nécessité de proposer le paiement fractionné sur ces plateformes. Aujourd'hui, 4 Français sur 10 ont recours au paiement en plusieurs fois pour réaliser leurs achats et près de 25% ont souscrit un paiement en 3 ou 4 fois avec leur carte bancaire en ligne en 2020 (+8% en un an****).

Une solution « clé en main » pour les plateformes de vente entre particuliers

Pour répondre à la croissance du marché et au besoin de sécurisation des achats et ventes entre particuliers, de la part des plateformes comme des utilisateurs, Cofidis et Tripartie déploient une solution globale :

- **Protection** : tout au long du parcours, de la création d'un compte client jusqu'à la transaction, les utilisateurs sont protégés. Les informations renseignées par les clients sont instantanément analysées et vérifiées. Un indice de confiance est calculé et en fonction du résultat obtenu, des contrôles supplémentaires peuvent être mis en place allant jusqu'au blocage de la transaction. Enfin, le paiement effectué est bloqué sur un porte-monnaie électronique jusqu'à la réception du ou des biens.
- **Financement de la transaction** : au moment de régler son achat, l'acheteur peut soumettre son règlement comptant ou en plusieurs fois (en 3 ou 4 fois), pour des transactions dont le montant est compris entre 100€ à 2000€ ;
- **Prévention et résolution des litiges utilisateurs** : dès la confirmation de la commande, les expéditions de colis sont tracées et la conformité des objets vendus est assurée grâce à des fonctionnalités protectrices. Par exemple, le vendeur filme le bien avant de l'emballer et l'acheteur, lui, filmera le déballage. En cas de litige, les deux vidéos peuvent être confrontées. Une fois le colis réceptionné, l'utilisateur vérifie la conformité de ses achats avant de débloquer définitivement les fonds et ainsi payer le vendeur. Si le bien n'est pas conforme, il sera possible de le notifier depuis la plateforme. Tout litige peut ainsi être prévenu et réglé rapidement, en toute simplicité.

Au-delà des multiples fonctionnalités de la solution, son intégration à la plateforme est facile et rapide, et forme une solution clé en main pour les sites de vente entre particuliers.

Pour plus d'informations : <https://www.cofidis-retail.fr/secteurs/marketplace-ctoc/>

A propos de Cofidis France

Avec 2 millions de clients et 350 enseignes partenaires, Cofidis est depuis plus de 30 ans l'un des principaux acteurs du crédit à la consommation en France (crédits renouvelables et prêts personnels, solutions de paiement, assurance, rachat de créances et partenariats). Acteur fortement engagé dans l'accompagnement de ses clients, Cofidis s'appuie sur un conseil personnalisé, des outils & services innovants et la pédagogie du crédit pour faire du consommateur un acteur de son budget, informé et responsable. Cofidis contribue également au dynamisme commercial des enseignes de distribution et sites e-commerce avec l'offre la plus

* Fevad 2019

** Etude du cabinet Boston consulting Group en 2020

*** Fevad en décembre 2020 sur l'évolution du panier moyen sur internet

**** Enquête Cofidis / CSA Research « Le rapport des Français au crédit à la consommation », en octobre 2020

large du marché en matière de solutions de paiement. L'accompagnement de ses partenaires dans le développement de leur activité est au cœur de ses préoccupations. Fort de son positionnement centré sur la satisfaction client, Cofidis apporte des solutions de paiement fluides, omnicanal et parfaitement intégrées dans les parcours d'achats. Pour en savoir plus : www.cofidis.fr

À propos de Tripartie

Fondée en 2018 avec la ferme intention d'offrir la même qualité d'expérience sur le marché de la seconde main que sur le marché primaire, cette Fintech tiers de confiance des plateformes C2C initialement incubée à Paris-Dauphine est désormais installée à la Station F.

Contact presse

Cofidis – Agence Babel – Eve Taraborrelli – 07 77 30 45 96 – eve.taraborrelli@agencebabel.com

Cofidis – Agence Babel – Nathan Mario – 07 77 38 95 69 – nathan.mario@agencebabel.com

* Fevad 2019

** Etude du cabinet Boston consulting Group en 2020

*** Fevad en décembre 2020 sur l'évolution du panier moyen sur internet

**** Enquête Cofidis / CSA Research « Le rapport des Français au crédit à la consommation », en octobre 2020